

117 COURS BALGUERIE STUTTENBERG 33300 BORDEAUX

L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX ET LE VINGT-TROIS MARS. (23.03.2022 – 15 h 45)

À LA REQUÊTE DE

LA CAISSE DE CRÉDIT MUTUEL DE SAINT ANDRE DE CUBZAC, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX sous le numéro 439.263.401— agissant poursuites et diligences de son représentant légal domicilié en cette qualité au siège social situé 2 avenue de la Gare à SAINT ANDRE DE CUBZAC 33240.

Domicile élu au Cabinet de **Maître Alexis GAUCHER-PIOLA**, Avocat postulant inscrit au Barreau de LIBOURNE, 20 avenue Gallieni à LIBOURNE 33500,

Ayant pour Avocat plaidant **Maître Sylvie MICHON**, Avocat au Barreau de BORDEAUX, membre de la SELARL CABINET FORZY – BOCHE-ANNIC – MICHON, 89 rue Judaïque à BORDEAUX 33000.

EN VERTU

- Des articles 35, 36 et 37 du Décret du 27 JUILLET 2006.
- Des articles L142-1, L322-2, R322-1 et R322-3 du Code des Procédures Civiles d'Exécution.
- D'un acte reçu le 25 MAI 2016 par Maître Jean-BOUZONIE, Notaire associé à BORDEAUX.

NOUS, **MAÎTRE BENOÎT AUDIBERT-MEYRIAL**, MEMBRE DE LA SELARL HUIS JUSTITIA BORDEAUX, HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIÉS, À LA RÉSIDENCE DE BORDEAUX, Y DEMEURANT, 117 COURS BALGUERIE STUTTENBERG, SOUSSIGNÉ,



CERTIFIONS NOUS ÊTRE TRANSPORTÉ CE JOUR	197 rue Blanche Maupas à SAINT	Γ ANDRE DE
CUBZAC, où, en présence de Madame Ganaël	épouse	nous avons
procédé aux opérations suivantes :		

DESCRIPTIF DE L'IMMEUBLE

- Biens et droits immobiliers situés à SAINT ANDRE DE CUBZAC, 197 rue Blanche Maupas, cadastrés section D n° 2530, pour une contenance de 6 a 08 ca, appartenant à Monsieur Azize et Madame Ganaël son épouse.
- Il s'agit d'un immeuble de plain-pied avec toiture à double pente en tuiles mécaniques.
- Les façades de l'immeuble sont crépies. Menuiseries en PVC, avec volets roulants.
- Petite terrasse bois côté jardin arrière qui est entièrement clôturé et engazonné.
- L'immeuble est clôturé sur rue. Absence de portail.
- Un jardinet à l'avant et jardin à l'arrière, avec passage sur le côté latéral gauche de l'immeuble.

ÉTAT D'OCCUPATION

- L'immeuble est actuellement occupé par la famille

DESCRIPTIF

ENTREE

- Porte d'entrée aluminium avec imposte vitrée.
- Sol carrelé et plinthes bois.
- Murs doublés peints.
- Faux-plafond doublé peint.
- Point lumineux.
- Un placard mural (double porte coulissante) avec étagères et penderie.



W.C A DROITE

- Sol carrelé et plinthes bois.
- Murs et plafond doublés peints.
- Un point lumineux.
- Une bouche VMC en plafond.
- Un siège avec double abattant et chasse d'eau.
- Une fenêtre à un battant (menuiserie PVC avec double vitrage opaque) ouvre sur l'avant.

CELLIER A DROITE

- Sol carrelé.
- Murs et plafond doublés peints.
- Un point lumineux.
- Arrivée d'eau et tuyau d'évacuation.
- Une bouche VMC.
- Présence des nourrices pour le chauffage par le sol.
- Une pompe à chaleur « ATLANTIC ALFEA».
- Un tableau électrique avec compteur LINKY.
- Une fenêtre (menuiserie PVC avec double vitrage opaque) ouvre sur l'avant.

GRANDE PIECE PRINCIPALE A GAUCHE DE L'ENTREE (SALON SEJOUR AVEC CUISINE OUVERTE)

- Sol carrelé et plinthes bois.
- Murs doublés peints et pour partie tapissés.
- Faux-plafond peint.
- Trois points lumineux.
- Une fenêtre à la française (menuiserie PVC avec double vitrage) ouvre sur l'avant. Elle est équipée d'un volet roulant à manivelle.
- Une grande baie vitrée à trois panneaux coulissants (menuiserie aluminium avec double vitrage) avec volet roulant électrique ouvre sur l'arrière.
- Cuisine ouverte avec meubles hauts et bas et point d'eau.
- Une bouche VMC.
- Le séjour donne sur un sas qui distribue la partie nuit.

SAS DISTRIBUANT LA PARTIE NUIT

- Sol carrelé.
- Murs et plafond doublés peints.
- Point lumineux.
- Une trappe d'accès aux combles.



CHAMBRE DONNANT SUR L'ARRIERE

- Sol PVC.
- Murs doublés peints et pour partie tapissés.
- Plafond peint.
- Un point lumineux.
- Une porte-fenêtre à un battant (menuiserie PVC avec double vitrage) avec volet roulant PVC à manivelle ouvre sur l'arrière.
- Un placard mural (deux portes coulissantes).

SALLE D'EAU (PIECE NOIRE)

- Sol carrelé,
- Murs recouverts de faïence murale et pour partie doublés peints.
- Plafond peint.
- Un point lumineux.
- Une bouche VMC.
- Une vasque émail sur un plan.
- Une douche à l'italienne avec paroi vitrée.
- Un chauffage électrique d'appoint.

CHAMBRE DONNANT SUR L'AVANT

- Sol PVC.
- Murs et plafond doublés peints.
- Un placard mural (deux portes coulissantes).
- Un point lumineux.
- Une fenêtre à la française (menuiserie PVC avec double vitrage) avec volet roulant à manivelle.

DEUXIEME CHAMBRE DONNANT SUR L'AVANT

- Sol PVC.
- Murs et plafond doublés peints.
- Un placard mural (deux portes coulissantes).
- Un point lumineux.
- Une fenêtre à la française (menuiserie PVC avec double vitrage) avec volet roulant à manivelle.

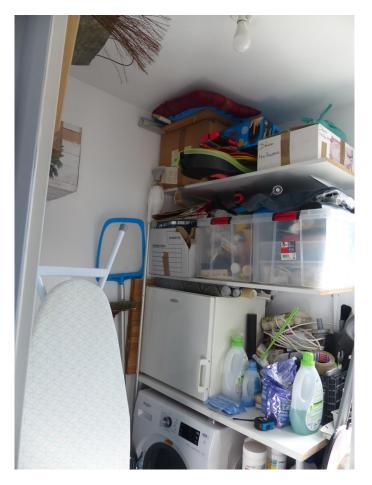








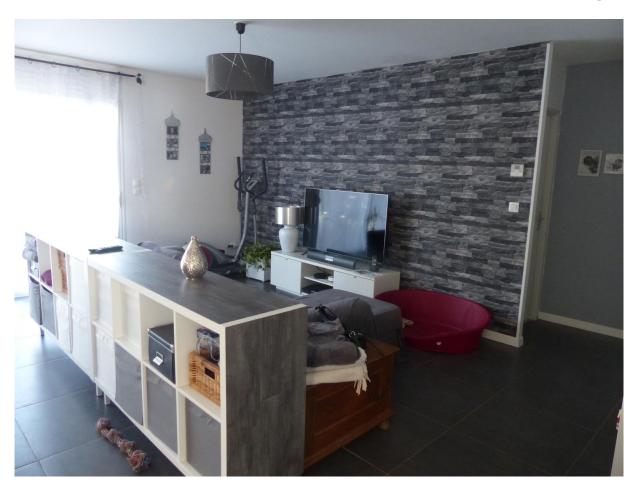




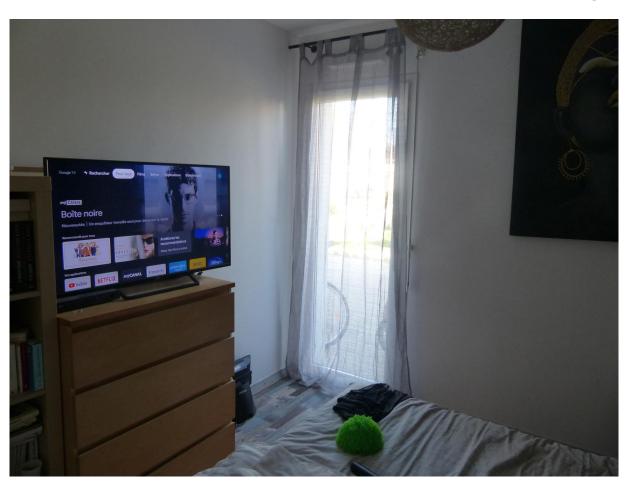






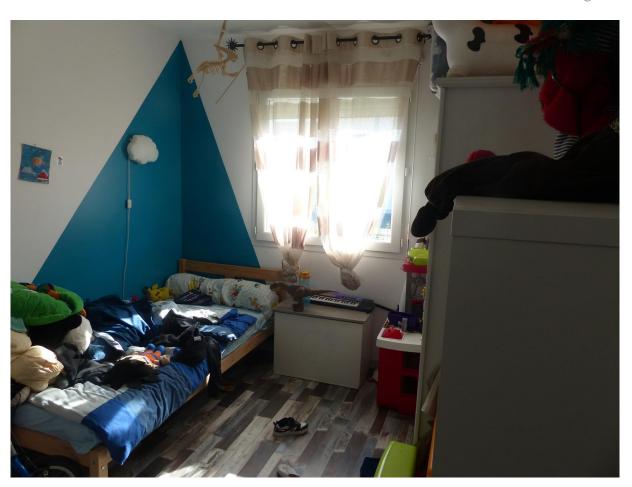


















Procès-Verbal descriptif clos à 17 h 20.



TELLES SONT LES CONSTATATIONS QUE NOUS AVONS FAITES ET DE TOUT QUOI NOUS AVONS DRESSÉ LE PRÉSENT PROCÈS-VERBAL DE CONSTAT POUR SERVIR ET VALOIR CE QUE DE DROIT.

<u>COÛT</u>: SIX CENT VINGT-NEUF EUROS ET TRENTE ET UN CENTIMES

Droit fixe (Article A 444-28)	219,16€
·	,
Taxe de déplacement (article 18)	7,67 €
Articles A 444-18 et A 444-46-3 ^{ème} § (148,80 € x 2)	297,60€
T.V.A 20 %	104,88€
TOTAL	629,31€



MAÎTRE BENOÎT AUDIBERT-MEYRIAL